



RENTRÉE SCOLAIRE 2020

ÉLÈVES de 6^{ème} - 6^{ème} ULIS et 5^{ème} - 5^{ème} ULIS

Classes de 5^{ème} et 5^{ème} ULIS : Lundi 17 février 2020 de 08h00 à 11h20

Une réunion d'information pour les parents des élèves d'ULIS est prévue de 8h à 9h dans la salle ULIS.

Classe de 6^{ème} et 6^{ème} ULIS : Lundi 17 février 2020 de 13h15 à 16h20

Une réunion d'information pour les parents des élèves d'ULIS est prévue de 13h15 à 14h15 dans la salle ULIS.

INFORMATION POUR LES PARENTS

Les parents d'élèves de 6^{ème} sont vivement conviés à la réunion d'information et de présentation de l'établissement qui se tiendra le :

Lundi 17 février 2020 à 16h30 au collège en salle de restauration.

Cette rencontre est également ouverte aux parents des nouveaux élèves.

Le mardi 18 février 2020, les élèves de 6^{ème} – 6^{ème} ULIS et 5^{ème} – 5^{ème} ULIS sont libérés.

ÉLÈVES de 4^{ème} et 3^{ème}

Classe de 4^{ème} : Mardi 18 février 2020 de 08h00 à 11h20

Classe de 3^{ème} : Mardi 18 février 2020 de 13h15 à 16h20

Le service de la demi-pension sera assuré à compter du **Mercredi 19 février 2020**

Le règlement de la demi-pension du 1^{er} trimestre (15300 francs, chèque ou espèces) est à remettre à votre enfant. Il s'effectuera, par classe, lors de la journée de pré-rentrée au service Intendance.

Lundi 17 février 2020 pour les 6^{ème} – 6^{ème} ULIS et 5^{ème} – 5^{ème} ULIS

Mardi 18 février 2020 pour les 4^{ème} et 3^{ème}

Pour les élèves boursiers, le coupon de bourse 2020 devra être remis impérativement au service Intendance.

Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} devront apporter leur carte de cantine pour vérification de leur état et de leur fonctionnalité.

L'emploi du temps entrera en vigueur dès le : **Mercredi 19 février 2020.**